

**LISTE DES PIÈCES À FOURNIR
POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION
DUT 1^{ère} année**

**Les documents demandés sont obligatoires. Il est demandé de les présenter dans l'ordre suivant et rangés dans une pochette plastique perforée.
Un dossier incomplet ne sera pas traité.**

Les dossiers d'inscription devront être envoyés :

- au plus tard le 17 juillet 2020 à 12 heures pour les candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission entre le 19 mai 2020 et le 12 juillet 2020 inclus,
- au plus tard le 27 août 2020 à 12 heures pour les candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission entre le 13 juillet 2020 et le 23 août 2020 inclus,
Pour toute proposition d'admission acceptée à partir du 24 août 2020, l'inscription administrative se fera dans les plus brefs délais après l'acceptation et en tout état de cause avant le 4 septembre 2020 à 17h.

- Le dossier d'inscription complété, daté et signé. Indiquer la formation dans laquelle vous vous inscrivez en haut à droite sur la 1^{ère} page,
- 1 photo d'identité à coller (pas d'agrafe) en p1 du dossier d'inscription (noter le nom, prénom et la formation au verso),
- Le message d'admission en DUT à partir de Parcoursup,
- L'attestation d'acquiescement de la CVEC (Contribution Vie à la Etudiante et au Campus) obtenue à l'issue du paiement sur le site du CROUS <http://cvec.etudiant.gouv.fr>,
- L'attestation annuelle de responsabilité civile sur la période universitaire (de septembre 2020 à juin 2021), dont les périodes de stage en France et à l'étranger,
- L'autorisation de droit à l'image,
- Un RIB au nom de l'étudiant,
- Paiement par chèque uniquement.** Aucun paiement en espèce ne sera accepté.

Montant du chèque :

Non boursier : 170€ à l'ordre du Régisseur de l'IUT de Rodez

Boursier : exonération totale sur présentation de l'attribution conditionnelle de bourses

- La carte d'identité ou passeport en cours de validité (joindre une photocopie, présentation de l'original obligatoire à la rentrée),
- Le relevé des notes du baccalauréat (à demander au lycée le jour des résultats, joindre une photocopie, l'original sera contrôlé à la rentrée),
- Le certificat de participation de la situation militaire (Journée d'Appel de Préparation à la Défense ou Journée Défense et Citoyenneté, recensement si JAPD non effectuée, joindre une photocopie, l'original sera contrôlé à la rentrée),

SELON VOTRE SITUATION

- L'extrait d'acte de naissance pour les étudiants nés à l'étranger ou dans les DOM-TOM,
- La dernière carte d'étudiant pour les bacheliers des années antérieures,
- L'attribution conditionnelle de bourses 2020-2021 (recto/verso), **l'absence de ce document au moment de l'inscription entraîne le paiement dans sa totalité des droits d'inscription,**

Le dossier est à envoyer complet à :

IUT de Rodez – Inscriptions
50, avenue de Bordeaux
12000 RODEZ

Pour toutes questions complémentaires : scolarite@iut-rodez.fr.